



SOCIAL AUTHENTIQUE ACTIF

## POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Votre parti est-il prêt à :		si OUI, comment ?	si NON, pourquoi ?
<b>Réviser avant 2020 les objectifs du Paquet énergie-climat 2030, afin de les mettre en phase avec les engagements de l'Accord de Paris en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 et 100% d'ici 2050.</b>	UE	Tout à fait. Nous prônons même une réduction des gaz à effet de serre de 60% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Comment? Nous voulons un seul ministre chargé d'une politique climatique cohérente. Nous refédéralisons les compétences en matière d'environnement, d'énergie et de climat. Grâce à une loi-cadre climat, nous jetons les bases d'une planification écologique, démocratique et sociale à tous les niveaux politiques, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2050. Nous mettons sur pied un département spécial au sein du Bureau fédéral du Plan, chargé d'élaborer le plan des investissements nécessaires à la réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre. Nous introduisons dans chaque secteur économique des normes d'émissions contraignantes pour les principaux émetteurs de gaz à effet de serre, conformément à nos ambitions. Ce qui nécessite au moins cinq milliards d'investissements privés par an.	
<b>Adopter un plan pluriannuel d'investissement européen de minimum 1 000 milliards EUR sur 5 ans pour la transition énergétique européenne, afin de réduire la dépendance énergétique de l'UE et de tendre progressivement vers 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2050.</b>	UE	oui. Via un plan public d'investissements nous voulons aboutir à 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050.	
<b>Mobiliser en Belgique, dès 2020, 500 millions EUR par an, nouveaux et additionnels à l'aide publique au développement, pour financer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans les pays pauvres.</b>	BE	Oui. Nous voulons que la Belgique prenne des engagements sérieux sur le plan de l'action internationale pour le climat. Nous augmentons notre contribution au Fonds vert pour le climat à 500 millions d'euros par an. Ce fonds est destiné à aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique et à s'armer contre ses conséquences. Nous ne siphonnons pas cet argent du budget de la coopération au développement comme cela a été convenu au niveau international (ce que la Belgique ne respecte pas).	
<b>Adopter un plan national énergie-climat intégré ambitieux permettant de mettre les objectifs de la Belgique en phase avec les engagements de l'Accord de Paris.</b>	BE WBI	Oui. Nous proposons de refédéraliser les compétences liées au climat. Cela permettra plus de cohérence.	
<b>Adopter dans chaque région un plan d'action pangouvernemental de long terme pour la transition socio-écologique et le développement durable.</b>	BE WBI	Oui, comme déjà mentionné, nous pensons qu'il faut refédéraliser les compétences liées au climat, cela permettra plus de cohérence.	
<b>Mobiliser des ressources financières dans le cadre du mécanisme international de « pertes et préjudices » visant à dédommager les victimes de dommages climatiques.</b>	UE	Oui.	
<b>Développer une politique spécifique de protection vis-à-vis des déplacés climatiques et environnementaux.</b>	UE BE	Oui. Outre cet aspect, nous voulons avant tout lutter contre les causes qui poussent les gens à fuir. L'absence d'ambition des États européens et de la Belgique pour mettre fin au réchauffement climatique entraîne déjà aujourd'hui sécheresses, typhons et inondations qui font fuir des centaines de milliers de réfugiés climatiques. Nous voulons ainsi permettre des transferts de technologie et la suppression des droits de propriété intellectuelle pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique et ses effets.	